SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare -405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook :@cgtnmca

Nice, le 13 novembre 2026

Monsieur le Directeur général du
CCAS de la ville de Nice
4 place Pierre Gautier

Objet : **Demande d'explications et de consultation des organisations syndicales avant la présentation du projet aux équipes et au CST de l'organigramme et de la réorganisation des services.**

Monsieur le Directeur général,

Nous sommes étonnés d'apprendre que certains agents du CCAS de Nice ont reçu un courriel annonçant la mise en œuvre d'une nouvelle organisation des services à compter du 1er janvier 2027 et les invitant à une visioconférence de présentation le vendredi 20 novembre 2026 à 14 h 25, alors que notre organisation syndicale n'a été ni informée ni consultée en amont.

Nous apprenons également qu'un nouvel organigramme et un projet de réorganisation des services du CCAS seront présentés lors du prochain comité social territorial (CST), le 1er décembre 2026. Nous vous demandons de nous expliquer pourquoi la présentation aux équipes est programmée avant l'examen du projet en CST.

Nous souhaitons connaître les raisons de cette réorganisation, les services et les agents concernés, ainsi que les conséquences envisagées sur leurs missions, leurs affectations et leurs conditions de travail. Nous vous demandons également de préciser les décisions déjà prises et les points qui restent ouverts à la discussion.

Le syndicat CGT NMCA vous demande de réunir les organisations syndicales avant toute présentation du projet aux équipes et de leur transmettre suffisamment tôt le projet d'organigramme et les documents de travail. Cette consultation doit permettre aux représentants du personnel de formuler des observations et des propositions à un stade où le projet peut encore évoluer.

Si cette consultation ne peut se tenir avant le 20 novembre, nous vous demandons de reporter la visioconférence. Compte tenu de la proximité de cette échéance, nous vous remercions de nous proposer rapidement une date de réunion.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos salutations distinguées.

PO/ Le Syndicat CGT NMCA
Andrew RENAULT



Co-Secrétaire général